



Commission scolaire
des Patriotes

École De Bourgogne

Rapport annuel 2014 - 2015

Rédigé par

**Première partie :
Diane Hubert, directrice**

**Deuxième partie :
Benoit Anctil, président du Conseil d'établissement**

**Troisième partie :
Évelyne Blanchet, première ministre du Parlement écolier**

Août 2015

Première partie : Le bilan de l'établissement

Introduction

Le présent document se veut une réponse aux exigences d'information et de reddition de comptes précisées par la *Loi sur l'instruction publique* à l'article 83. Il a donc pour objectif de rendre publics le projet éducatif et le plan de réussite, de rendre compte de leur réalisation, d'informer des services offerts par l'école et de rendre compte de la qualité de ceux-ci. Il s'adresse aux parents des élèves, à la communauté et aux membres du personnel de l'école.

Présentation de l'établissement

L'école De Bourgogne est une école primaire qui a accueilli, en 2014-2015 637 élèves de la 1^{re} à la 6^e année, répartis en 29 groupes classes, incluant une classe répondant aux besoins des élèves présentant des troubles du comportement et un service Répit/transit et conseil.

Outre les services d'enseignement offerts par 40 enseignants, les élèves ont bénéficié de l'expertise d'un groupe de personnel professionnel et de soutien en psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée et en travail social.

L'encadrement et la sécurité des élèves dîneurs, au nombre d'environ 300, étaient assurés par 11 surveillants. De son côté, sous la responsabilité de la technicienne en service de garde, 15 éducateurs ont accueilli et encadré 300 jeunes.

Il est à souligner que, pour une quatrième année consécutive, le personnel du service de garde a réalisé une activité « Maison hantée » pour l'Halloween. Plus de 500 enfants accompagnés de leurs parents sont venus visiter la maison hantée. Des denrées non périssables ainsi qu'une somme de 260\$ ont été amassées et remises à l'organisme « J'ai faim à tous les jours ».

L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève. Au début de son parcours au primaire, l'élève de 1^{re} année est accueilli en début d'année par la traditionnelle haie d'honneur et quitte à la fin de sa 6^e année par une autre haie d'honneur des plus spectaculaires. L'école se démarque également par deux activités rassembleuses et créatives : un spectacle de talents aux couleurs de l'école et son journal « Le cent titres ». Par ailleurs tout au long de l'année, une foule d'activités sont offertes pour le grand plaisir des élèves (classe neige, classe verte, équipes de mini-volley-ball et de mini-Basketball ainsi qu'une multitude de sorties éducatives stimulantes et variées.

Situation budgétaire

Les compressions budgétaires ont motivé la décision de couper l'aide aux devoirs et l'aide pédagogique. Cependant pour compenser, le service de garde a augmenté son nombre d'heures de supervision des devoirs.

L'école termine l'année en équilibre budgétaire et a été en mesure de faire les choix suivants :

- Achat de livres de lecture pour la bibliothèque
- Développement du parc informatique dont l'ajout dans l'ensemble des locaux de classe de tableaux TBI, y compris les locaux de musique, d'art dramatique et le gymnase
- Achat de ressources didactiques numériques didactiques
- Achat de chaises d'élèves
- Peinture de locaux de classe
- Service en éducation spécialisée d'une technicienne 35/semaine et d'une autre 20 heures/semaine à compter du début janvier qui a permis d'assurer un meilleur soutien à l'encadrement des élèves (Convention de gestion et de réussite éducative But 4.1).
- Bonification du service d'orthopédagogie avec l'ajout d'une 3^e orthopédagogue à temps partiel (Convention de gestion et de réussite éducative But 3).

La campagne de financement réalisée à l'automne 2014 a permis de recueillir 11 779,04 \$. Cette somme est utilisée pour l'entretien du parc école, pour l'achat de matériel de robotique et de matériel récréatif pour les élèves ainsi que pour des abonnements de revues littéraires dans les classes.

Les contributions volontaires amassées lors des pièces de théâtre des élèves de 6^e année a permis de présenter un spectacle-atelier d'une artiste-acrobate pour ces élèves.

Les contributions volontaires des parents lors de la facturation ont permis aux élèves d'assister à un spectacle de talents des élèves à grand déploiement et une nouveauté cette année, les élèves qui ont respecté le code de vie ont



pu vivre des activités récompenses mémorables. À cause de la mauvaise température, la kermesse de fin d'année a dû être annulée et les activités de structures gonflables ont été reportées au mois de septembre.

Profitant d'une subvention du programme « La culture à l'école », subvention bonifiée par le fond à destination spéciale de l'école, les élèves de l'école ont réalisé d'immenses vitraux collectifs ayant comme thème « l'histoire du bassin de Chambly ». Ils furent assistés de madame Nicole Tremblay, artiste peintre, muraliste et verrier ainsi que par des parents bénévoles.



Le Plan de réussite et la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ): bilan de mise en œuvre

La Convention de gestion et de réussite éducative est complètement intégrée au Plan de réussite de l'école. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc identiques aux objectifs du Plan de réussite. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

<p>Objectif 1.1</p> <p>Pour l'année 2014-2015, avoir 85 % et plus d'élèves de deuxième année ayant un résultat final, en lecture, supérieur à 70%.</p>	<p>Cible</p> <p>Plus de 85 %</p> <p>Juin 2014 : 91 % Juin 2013 : 81 %</p>
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail de dépistage et d'interventions amorcé par la Ribambelle auprès des élèves de la 1re année du 1er cycle. • Offrir des ateliers portant sur l'attention concentration. • Offrir un service d'orthopédagogie en lecture et écriture (approche centrée sur les besoins de l'élève). • Amorcer une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en lecture. 	
<p>Résultats obtenus et jugements</p> <p>86 % Cible atteinte</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Poursuivre les moyens en place.</p>

Objectif 1.2 D'ici juin 2015, atteindre un résultat final de 79% pour la compétence I en mathématique à la fin du primaire.	Cible 79 % Juin 2014 : 74,6 % Juin 2013 : 78,3 % Juin 2012 : 76,6 %
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que chaque degré se constitue une banque de situations complexes, en fasse la mise à jour annuellement et en fasse vivre en classe, un minimum de 8 par année. • Faire manipuler davantage les élèves afin de donner du sens aux concepts mathématiques. • Réfléchir collectivement aux pratiques pédagogiques gagnantes. 	
Résultats obtenus et jugements 81% Cible atteinte (hausse importante)	Recommandations et ajustement proposés Poursuivre les moyens en place et, si possible, ajouter de l'aide pédagogique en mathématique

Objectif 2.1 Pour l'année 2014-2015, augmenter de 1 pour cent le résultat moyen en lecture, chez l'ensemble des garçons à la fin du 2^e et du 3^e cycle.	Cible 2^e cycle 75,1% 3^e cycle 73,1 % Juin 2014 1 ^{er} cycle 84,9% 2 ^e cycle 74,1% 3 ^e cycle 72,1% Juin 2013 1 ^{er} cycle 82,3% 2 ^e cycle 74,0% 3 ^e cycle 72,3% Juin 2012 1 ^{er} cycle 83,9% 2 ^e cycle 75,4% 3 ^e cycle 74,4%
Moyens mis en place <ul style="list-style-type: none"> • Développer chez les élèves l'habileté à reconnaître et répondre adéquatement aux quatre types de questions en lecture. (compréhension, interprétation, justification et jugement critique). • Enseigner de façon explicite les stratégies de lecture de textes courants en 4e, 5e et 6e année. • Expérimenter une approche d'enseignement de la lecture en 1re année axée sur le traitement grapho phonétique. • Réfléchir collectivement aux pratiques pédagogiques gagnantes. • Amorcer une réflexion collective sur les écarts survenant entre les résultats des différents cycles en lecture. 	
Résultats obtenus et jugements 1 ^{er} cyc. 79,8 % 2^ecyc. 73,0% Cible non atteinte (légère baisse) 3^e cyc. 72,1 % Cible non atteinte (statuquo)	Recommandations et ajustements proposés Poursuivre la réflexion amorcée sur les pratiques pédagogiques.

<p>Objectif 4.1</p> <p>Pour l'année 2014-2015, maintenir à moins de 5 le nombre d'évènements reliés à l'intimidation entre élèves.</p>	<p>Cible</p> <p>Moins de 5 situations graves d'intimidation</p> <p>2013-2014 : Aucune situation grave d'intimidation</p>
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir une cour animée et assurer une surveillance active. • Appliquer un programme d'habiletés sociales à l'ensemble de l'école. • Impliquer le conseil des élèves dans la vie de l'école. • Offrir des ateliers sur la gestion des conflits et sur l'estime de soi • Offrir des activités parascolaires, le midi et après l'école. • Poursuivre les travaux du comité Règles de vie (révision des procédures d'encadrement et mise sur pied d'activités récompenses d'école) 	
<p>Résultats obtenus et jugements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cinq situations d'intimidation ont été signalées au 2^e ou 3^e cycle (1 dans les rangs des autobus et 2 sur la cour de récréation et dans les classes, 2 avec des médias sociaux ou avec textos en dehors de l'école) • Environ 25 gestes de violence ou de conflits ont été signalés et traités. <p>Deux situations graves d'intimidation</p> <p>Cible atteinte</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Poursuivre les moyens en place et réviser le plan de lutte afin d'y ajouter les nouveaux moyens mis en place cette année.</p>
<p>Objectif 4.2</p> <p>Pour l'année 2014-2015, l'équipe-école et le traiteur respectent les trois orientations de la Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.</p>	<p>Cible</p> <p>En juin 2015, 100% des composantes des trois orientations en matière de saine alimentation sont respectées.</p>
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir un concessionnaire de repas chauds dont l'offre alimentaire respecte l'orientation 1 et l'orientation 2 de la politique. • Diversifier les espaces utilisés pour les repas. (Orientation 3 de la politique) • Respecter les exceptions à l'application de la politique acceptées par le CÉ. 	
<p>Résultats obtenus et jugements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les orientations sont respectées. <p>Cible atteinte</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Poursuivre les moyens en place.</p>

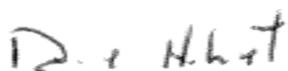
<p>Objectif 4.3</p> <p>Pour l'année 2014-2015, deux objectifs sont identifiés :</p> <p>A) Offrir des activités qui permettent de rester actif physiquement.</p> <p>B) Maintenir les taux de réussite aux épreuves de course continue de fin de cycle.</p>	<p>Cible</p> <p>A)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 15 possibilités par semaine d'activités animées lors des récréations, • Au moins 2 activités parascolaires par semaine, • Au moins 3 activités sportives volet compétitif durant l'année, • Au moins 5 activités par semaine réalisées au service de garde. <p>B) 1^{er} cyc. 100% 2^e cyc. 98% 3^e cyc. 100%</p> <p>Jun 2014, 1^{er} cyc. 100% 2^e cycle 98% 3^e cycle 100%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir une gamme élargie d'activités physiques aux différentes périodes de la journée (récréations, dîner et après l'école). • Organiser la cour d'école afin de favoriser l'activité physique. • Course d'intensité modérée à élevée durant les cours d'éducation physique. • Grille-horaire favorisant l'activité physique : 2,5 h/sem. – 1^{er} cycle et 2 h/sem – 2^e, 3^e cycles. • Promouvoir, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, les performances des élèves. 	
<p>Résultats obtenus et jugements</p> <p>A) Cibles atteintes au niveau de l'offre et de la diversité des activités physiques</p> <p>B) 1^{er} cycle : 97,4 % Cible non atteinte 2^e cycle : 100 % Cible atteinte (légère baisse) 3^e cycle : 100 % Cible atteinte</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Poursuivre les moyens en place.</p>
<p>Objectif 5</p> <p>Pour l'année 2014-2015, l'équipe-école réalise au moins une activité par niveau en lien avec l'École orientante.</p>	<p>Cible</p> <p>Au moins une activité à chaque niveau</p>
<p>Moyens mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intelligences multiples (3^e cycle). • Activités en lien avec l'École orientante. • Présentation des différents parcours. 	
<p>Résultats obtenus et jugements</p> <p>Cible atteinte</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Poursuivre les moyens en place.</p>

Conclusion

L'année 2014-2015 fut une année bien remplie. L'ensemble de l'équipe-école a collaboré afin de donner des services de grande qualité aux élèves. L'école De Bourgogne est un milieu stimulant centré sur l'élève.

Une réflexion a été amorcée sur les pratiques pédagogiques et se poursuivra l'an prochain. Le programme « Au coeur de l'harmonie » a été implanté et des activités récompenses ont été mises sur pied au grand plaisir des élèves.

Je termine en remerciant les parents pour leur engagement et leur collaboration avec l'équipe-école à la réussite de leur enfant.



Diane Hubert
Directrice

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement (CÉ) de l'école de Bourgogne est composé de six (6) parents, quatre (4) enseignants, un (1) représentant du personnel de soutien ainsi qu'un (1) représentant du service de garde. La direction est toujours présente à titre d'informateur. Le CÉ a tenu huit (8) rencontres au courant de l'année scolaire. Au cours de ces rencontres, plusieurs dossiers ont fait l'objet de réflexion, d'approbation ou d'adoption selon le cas.

Voici les principaux dossiers traités :

- L'adoption des règles de régie interne du CÉ
- Campagne de financement et suivi des fonds recueillis. Cette dernière a permis d'amasser 11 779,04\$
- Les déboursés demandés aux parents
- Activités parascolaires
- La grille-matières
- Le service alimentaire offert aux élèves
- Le service de garde
- Le profil de compétence d'une direction d'école
- Le budget de l'école et les encadrements financiers
- Les règles de vie ainsi que les mesures de sécurité
- Convention de gestion et de réussite éducative
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- L'organisation scolaire
- Les différentes activités et services offerts dans l'école
- Désignation du nom de la bibliothèque

Nous avons eu le privilège de recevoir les membres du Parlement des élèves qui sont venus se présenter au CÉ. Également, nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur Christian Huppé, commissaire à la Commission scolaire des Patriotes pour le district de Chambly.

Faire partie du Conseil d'établissement est une expérience enrichissante qui nous permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'école et de la Commission scolaire et de nous impliquer activement dans le quotidien de nos jeunes fréquentant l'école de Bourgogne. Pour l'année scolaire 2015-2016, le Conseil d'établissement de l'école de Bourgogne pourra compter sur la collaboration habituelle de ses membres afin d'aborder et de discuter des dossiers qui y seront traités.

Nous décidons de nous impliquer au Conseil d'Établissement afin de pouvoir apporter nos idées et aussi de voir à ce qu'il y a de mieux pour tous les élèves de l'école de Bourgogne. Malgré les divergences d'opinions, les membres du Conseil d'établissement ont su démontrer leur professionnalisme tout au long de l'année.

Pour ma part, j'aimerais vous remercier de l'appui que vous m'avez donné pour un deuxième mandat en tant que Président du Conseil d'établissement de l'école de Bourgogne. Encore une fois, ce fut une année enrichissante, et ce, à tous les niveaux.

Benoit Anctil
Président du Conseil d'établissement

Troisième partie : Le bilan du Parlement des élèves

Cette partie n'est pas prescrite au niveau de la loi. Elle se veut une initiative de notre milieu.

Le Parlement écolier a un rôle important au sein de l'école. Il est composé de 12 élèves de la 4^e à la 6^e année. Une AVSEC (animatrice de vie spirituelle et communautaire) et une enseignante sont toujours présentes à titre d'informatrices. La directrice est toujours invitée et a participé à la majorité des rencontres. Le parlement a tenu une douzaine de rencontres. Les sujets y ont été discutés dans une ambiance agréable et constructive. Le Parlement des élèves est l'initiateur ou le collaborateur de plusieurs projets importants pour l'école. Les clés du succès du Parlement sont : la créativité, le respect, le leadership et l'autonomie.

Voici les principaux bons coups du Parlement :

- Participation à une demi-journée de formation sur le leadership et le rôle d'un conseil d'élève.
- Mise sur pied d'un comité environnement. Ce comité a mis sur pied un concours de plantes.
- Mise sur pied d'un comité appartenance afin de rendre l'école vivante et stimulante. Ce comité a mis sur pied des journées thématiques mensuelles.
- Influence positive sur l'ensemble des élèves de l'école.
- Distribution du courrier de la St-Valentin.
- Distribution d'une salade de fruits aux enseignants lors de la semaine des enseignants.
- Accueil des élèves du préscolaire et de leurs parents lors des portes ouvertes de juin.
- Échanges avec la directrice afin de donner l'opinion des élèves sur des sujets les préoccupant.

De plus, des membres du Parlement écolier sont allés au Conseil d'établissement pour présenter le Parlement écolier et expliquer son rôle dans l'école et la présidente a représenté les élèves de notre école lors du colloque sur l'engagement étudiant de la commission scolaire.

Nous tenons cette année à remercier nos enseignants qui ont mis sur pied quatre activités récompenses. Nous avons vraiment eu beaucoup de plaisir lors du jeu de cachette, du rallye photo, du fort bouchon et de la journée à roulettes.

Faire partie de l'équipe du Parlement écolier est une expérience enrichissante d'engagement qui nous permet de mieux comprendre le fonctionnement des structures politiques, de développer notre leadership et nos habiletés de communication. Il s'agit d'une belle responsabilité à la fois amusante et stimulante!

Évelyne Blanchet
Première ministre du Parlement des élèves